

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

**PROCÈS-VERBAL** de la deux cent quatre-vingt-dix-neuvième réunion du Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, tenue le mardi 18 avril 2006 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, local E-2300.

Confirmé le 23 mai 2006

Procès-verbal de la deux cent quatre-vingt-dix-neuvième réunion du Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, tenue le mardi 18 avril 2006 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, local E-2300.

---

| <u>MEMBRES :</u>   | <u>PRÉSENT</u> | <u>ABSENT</u> |
|--|----------------|---------------|
| BLEYAERT, Élodie<br>Étudiante - Bacc. en sciences sociales                   |                | X             |
| CHARRON, Pierre<br>Professeur - Département des sciences comptables          | X              |               |
| DUBÉ, Denis<br>Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche               | X              |               |
| DUPONT-ROUSSE, Pierrette<br>Membre socio-économique                          | X              |               |
| DUPRÉ, Robert<br>Professeur - Département des sciences administratives       |                | X             |
| GATIEN, Claudette<br>Membre socio-économique                                 |                | X             |
| GAUDREAU, Pierrette<br>Représentante des chargés de cours                    | X              |               |
| GIROUX, Jean-Pierre<br>Représentant des diplômés                             |                | X             |
| GRAND-MAÎTRE, Hélène<br>Vice-rectrice à l'administration et aux ressources   | X              |               |
| LABINE, Serge<br>Membre socio-économique                                     | X              |               |
| RANCOURT, Francine<br>Professeure - Département des sciences administratives | X              |               |
| THONNARD, Marlène<br>Membre socio-économique                                 |                | X             |
| VAILLANCOURT, Jean<br>Recteur  | X              |               |
| <u>INVITÉ :</u>  |                |               |
| BOUDREAU, Claude<br>Directeur- Communications et recrutement                 | X              |               |

PRÉSENTABSENT**OBSERVATEURS RÉGULIERS :**

MONDOU, Hélène  
Agente de recherche  
Décanat des études

X

ROCHEFORT, Odette  
Technicienne - EMI

X

**SECRÉTAIRE :**

BONDU, Micheline  
Secrétaire général

X

Le président du Conseil d'administration, monsieur Serge Labine, constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 16 h 30.

---

Le président du Conseil d'administration informe les membres du Conseil d'administration de la démission de monsieur Sébastien Jouffroy, à titre de membre étudiant au Conseil d'administration et de monsieur Michel Parent à titre de membre socio-économique au Conseil d'administration.

#### 1.- Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de madame Pierrette Dupont-Rousse, appuyée par monsieur Jean Vaillancourt, les membres conviennent à l'unanimité de retenir les points suivants pour discussion :

- 1.- Adoption de l'ordre du jour
- 2.- Procès-verbal de la deux cent quatre-vingt-dix-huitième réunion
  - 2.1 Adoption
  - 2.2 Affaires en découlant
- 3.- Entérinement des décisions de la deux cent soixante-dix-neuvième réunion du Comité exécutif
- 4.- Dossiers prioritaires et mandats en cours
  - 4.1 Comité sur le positionnement stratégique
  - 4.2 Centre de Mont-Laurier
    - Non-démarrage d'une nouvelle cohorte au programme de Baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire (automne 2006)
  - 4.3 Centre d'études universitaires des Laurentides (CEUL)
- 5.- Affaires académiques
  - 5.1 Embauche d'un (1) professeur régulier au Département des sciences infirmières
  - 5.2 Embauche d'un (1) professeur régulier au Département des sciences infirmières
  - 5.3 Embauche d'un (1) professeur suppléant au Département des sciences infirmières
  - 5.4 Embauche d'un (1) professeur suppléant au Département de travail social et des sciences sociales
  - 5.5 Embauche de deux (2) professeurs réguliers au Département de travail social et des sciences sociales
  - 5.6 Embauche d'un (1) professeur régulier au Département de relations industrielles

- 5.7 Évaluation d'un (1) professeur
- 5.8 Projet de suspension des admissions au programme de certificat en traduction professionnelle - 4497
- 5.9 Projet de suspension des admissions au cheminement coopératif du programme de baccalauréat en informatique - 7033
- 5.10 Projet de restriction de l'offre d'admission au programme de certificat en planification financière, programme général (4731) et programme Mouvement Desjardins (4751)

#### 6.- Affaires administratives et financières

- 6.1 Octroi du titre de « professeur honoraire » et de « membre honoraire » de l'Université du Québec en Outaouais
- 6.2 Embauche et nomination d'un directeur du Service des terrains et bâtiments
- 6.3 Nomination du directeur du Centre d'études universitaires des Laurentides (CEUL)

#### 7.- Nomination

- 7.1 Nomination d'un (1) étudiant à la Commission des études

#### 8.- Période d'information et questions

#### 9.- Dépôt de documents

- 9.1 Communiqué de la CREPUQ : « Face à l'urgence de réinvestir dans les universités, un budget décevant et inquiétant »
- 9.2 Communiqué de la FQPPU : « Pour les universités, un réinvestissement qui se laisse attendre - Le Fonds des générations, une mesure de diversion »
- 9.3 Lettre du MELS du 22 mars 2006 concernant le *Plan d'investissements universitaires 2005-2010*

#### 10.- Prochaine assemblée

#### 11.- Levée de l'assemblée

## 2.- Procès-verbal de la deux cent quatre-vingt-dix-huitième réunion

### 2.1 Adoption

Sur proposition de monsieur Jean Vaillancourt, appuyée par madame Francine Rancourt, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la deux cent quatre-vingt-dix-huitième réunion sous réserve des corrections apportées en séance.

### 2.2 Affaires en découlant

Le recteur et les vice-recteurs informent les membres du Conseil d'administration qu'en ce qui a trait au procès-verbal de la deux cent quatre-vingt-dix-huitième réunion, les suites régulières ont été données.

### **3.- Entérinement des décisions de la deux cent soixante-dix-neuvième réunion du Comité exécutif**

Sur proposition de monsieur Jean Vaillancourt, appuyée par madame Francine Rancourt, les membres conviennent à l'unanimité d'entériner les décisions de la deux cent soixante-dix-neuvième réunion du Comité exécutif, le tout conformément à l'article 5.3.2 du Règlement de régie interne de l'Université du Québec en Outaouais.

### **4.- Dossiers prioritaires et mandats en cours**

#### **4.1 Comité sur le positionnement stratégique**

Deux (2) rencontres ont eu lieu les 7 et 27 mars dernier. Lors de ces rencontres, les membres abordèrent des sujets, tels :

- l'imputabilité des membres du Conseil d'administration et du personnel de direction de l'Université;
- la nécessité de mettre à jour la programmation académique « Horizon 2012 »;
- le développement de la recherche;
- la politique linguistique;
- les ressources humaines : conséquences des départs massifs à la retraite - surcharge de travail des employés, révision de la philosophie de dotation;
- espaces déficients à Gatineau - unification des 2 campus - le développement à Saint-Jérôme versus les coûts globaux d'opération des activités de l'UQO.

Le recteur ajoute qu'il fut convenu que la Direction propose le processus visant à doter l'Université du Québec en Outaouais d'une planification stratégique afin que l'opération démarre dès que possible.

#### **4.2 Centre de Mont-Laurier**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche rappelle que le Conseil d'administration du 31 janvier 2005 adoptait une résolution (284-CA-4141) concernant la planification de l'offre de formations dans les Laurentides (Mont-Laurier et Saint-Jérôme) pour la période 2005-2007.

L'UQO prévoyait démarrer, à l'automne 2006, une nouvelle cohorte au programme de Baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire au centre de Mont-Laurier.

Hors, les normes minimales fixées par le Conseil d'administration pour démarrer de nouvelles cohortes sont les suivantes : 35 étudiants admis au 15 avril et 32 étudiants inscrits au 15 juin.

Considérant qu'au 18 avril 2006, seulement 19 étudiants ont été admis audit programme, le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche recommande que l'UQO

anticipe la décision à l'effet de ne pas démarrer une nouvelle cohorte (automne 2006) au Baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire, car la probabilité est trop faible à l'effet que le contingent de 32 étudiants inscrits soit atteint au 15 juin.

Les étudiants admis seraient ainsi avisés rapidement de cette décision et pourraient s'orienter en conséquence. Ils pourraient décider de poursuivre leurs études à Gatineau.

Après délibérations, sur proposition de madame Hélène Grand-Maître, appuyée par monsieur Pierre Charron, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 299-CA-4384 concernant le non-démarrage d'une nouvelle cohorte au programme de baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire à Mont-Laurier (automne 2006), laquelle est jointe en appendice.

#### **4.3 Centre d'études universitaires des Laurentides (CEUL)**

La vice-rectrice à l'administration et aux ressources informe les membres du Conseil d'administration que le besoin de locaux à Saint-Jérôme devient criant. Dès l'automne 2006, l'UQO accueillera quelque 500 étudiants dans les locaux du Cégep de Saint-Jérôme. Il est devenu évident que le cégep ne pourra plus nous accueillir en septembre 2007.

Des représentants de l'UQO rencontreront, le 2 mai prochain, la Ville de Saint-Jérôme. Cette dernière serait disposée à nous céder un terrain pour la construction d'un édifice qui devrait accueillir, d'ici 2 à 3 ans, quelque 1 000 étudiants. Un montage financier sera déposé au Conseil d'administration à cet égard.

Le recteur ajoute qu'il rencontrera sous peu le caucus des députés de l'Outaouais et le ministre Fournier pour, entre autres, parler des infrastructures requises pour l'UQO, cette dernière est considérée par le MELS comme étant l'université la plus déficitaire en espaces au Québec. Il est de plus en plus évident que l'UQO ne peut plus poursuivre son développement que sur la seule base du financement de ses clientèles étudiantes (EEETP) et qu'il doit y avoir ajustement de son financement de base.

La vice-rectrice à l'administration et aux ressources ajoute qu'il y a urgence que l'UQO soit traitée prioritairement à cet égard, et qu'elle reçoive dès ce printemps l'autorisation gouvernementale en ce qui a trait à la construction des ailes G et H sur le site Taché, et ce, nonobstant l'annonce, à l'automne prochain, du Plan quinquennal des investissements 2006-2007 pour l'ensemble des universités au montant de 720 \$ millions.

### **5.- Affaires académiques**

#### **5.1 Embauche d'un professeur régulier au Département des sciences infirmières**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informe les membres du Conseil d'administration que suite à l'affichage d'un poste de professeur régulier dans le domaine de la santé publique, le Département des sciences infirmières a procédé à la sélection des candidats selon la procédure prévue à cette fin. Suite à la décision du Comité de sélection, l'Assemblée départementale des sciences infirmières recommande au Conseil d'administration l'embauche de monsieur Thomas Doucet, à titre de professeur régulier dans le domaine de la santé publique.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Francine Rancourt, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 299-CA-4385 concernant l'embauche d'un professeur régulier au Département des sciences infirmières (**Thomas Doucet**), laquelle est jointe en appendice.

### **5.2 Embauche d'un professeur régulier au Département des sciences infirmières**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informe les membres du Conseil d'administration que suite à l'affichage d'un poste de professeur régulier dans le domaine de la santé mentale, le Département des sciences infirmières a procédé à la sélection des candidats selon la procédure prévue à cette fin. Suite à la décision du Comité de sélection, l'Assemblée départementale des sciences infirmières recommande au Conseil d'administration l'embauche de madame Fanny Robichaud, à titre de professeur régulier dans le domaine de la santé mentale.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Pierre Charron, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 299-CA-4386 concernant l'embauche d'un professeur régulier au Département des sciences infirmières (**Fanny Robichaud**), laquelle est jointe en appendice.

### **5.3 Embauche d'un professeur suppléant au Département des sciences infirmières**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informe les membres du Conseil d'administration que suite à l'affichage d'un poste de professeur suppléant dans le domaine de la formation pratique, le Département des sciences infirmières a procédé à la sélection des candidats selon la procédure prévue à cette fin. Suite à la décision du Comité de sélection, l'Assemblée départementale des sciences infirmières recommande au Conseil d'administration l'embauche de madame Lucille Théorêt, à titre de professeur suppléant dans le domaine de la formation pratique.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Pierrette Gaudreau, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 299-CA-4387 concernant l'embauche d'un professeur suppléant au Département des sciences infirmières (**Lucille Théorêt**), laquelle est jointe en appendice.

### **5.4 Embauche d'un professeur suppléant au Département de travail social et des sciences sociales**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informe les membres du Conseil d'administration que suite à

l'affichage d'un poste de professeur régulier dans le domaine de l'intervention sociale de groupe, le Département de travail social et des sciences sociales a procédé à l'étude des candidatures reçues selon la procédure prévue à cette fin. Comme aucune des candidatures reçues ne répondait pleinement aux exigences d'un poste de professeur régulier, et suite à la décision du Comité de sélection, l'Assemblée départementale du Département de travail social et des sciences sociales recommande au Conseil d'administration l'embauche de madame Monique Bourget, à titre de professeur suppléant dans le domaine de l'intervention sociale de groupe.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Francine Rancourt, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 299-CA-4388 concernant l'embauche d'un professeur suppléant au Département de travail social et des sciences sociales (**Monique Bourget**), laquelle est jointe en appendice.

#### **5.5 Embauche de deux professeurs réguliers au Département de travail social et des sciences sociales**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informe les membres du Conseil d'administration que suite à l'affichage d'un poste de professeur régulier dans le domaine de l'intervention psychosociale, le Département de travail social et des sciences sociales a procédé à la sélection des candidats selon la procédure prévue à cette fin. Suite à la décision du Comité de sélection, l'Assemblée départementale du Département de travail social et des sciences sociales recommande au Conseil d'administration l'embauche de madame Nathalie St-Amour, à titre de professeur régulier dans le domaine de l'intervention psychosociale.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Francine Rancourt, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 299-CA-4389 concernant l'embauche d'un professeur régulier au Département de travail social et des sciences sociales (**Nathalie St-Amour**), laquelle est jointe en appendice.

En ce qui a trait au deuxième poste, le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche mentionne que suite à l'affichage d'un poste de professeur régulier dans le domaine des sciences sociales appliquées, le Département de travail social et des sciences sociales a procédé à la sélection des candidats selon la procédure prévue à cette fin. Suite à la décision du Comité de sélection, l'Assemblée départementale du Département de travail social et des sciences sociales recommande au Conseil d'administration l'embauche de monsieur Mario Gauthier, à titre de professeur régulier dans le domaine des sciences sociales appliquées.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Jean Vaillancourt, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 299-CA-4390 concernant l'embauche d'un professeur régulier au Département de travail social et des sciences sociales (**Mario Gauthier**), laquelle est jointe en appendice.

#### **5.6 Embauche d'un professeur régulier au Département de relations industrielles**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informe les membres du Conseil d'administration que suite à l'affichage d'un poste de professeur régulier dans le domaine de l'économie du travail et des politiques publiques du travail, le Département de relations industrielles a procédé à la sélection des candidats selon la procédure prévue à cette fin. Suite à la décision du Comité de sélection, l'Assemblée départementale du Département de relations industrielles recommande au Conseil d'administration l'embauche de monsieur Ali Béjaoui, à titre de professeur régulier dans le domaine de l'économie du travail et des politiques du travail.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Francine Rancourt, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 299-CA-4391 concernant l'embauche d'un professeur régulier au Département de relations industrielles (**Ali Béjaoui**), laquelle est jointe en appendice.

### **5.7 Évaluation d'un professeur**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche mentionne aux membres du Conseil d'administration qu'en novembre 2005, l'Université du Québec en Outaouais et le Syndicat des professeures et des professeurs de l'Université du Québec en Outaouais convenaient par lettre d'entente que l'évaluation de la professeure Larisa V. Shavinina se tiendrait exceptionnellement entre le 15 février et le 15 mars 2006.

En conséquence et en lien avec l'article 11 de la Convention collective des professeures et des professeurs de l'Université du Québec en Outaouais concernant l'évaluation des professeurs et l'article 12 concernant la durée des contrats et la permanence, le Conseil d'administration est appelé à statuer sur la recommandation de l'Assemblée départementale des sciences administratives relativement à l'évaluation de la professeure Larisa V. Shavinina.

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche recommande le renouvellement de contrat de ladite professeure, et ce, pour une période de deux (2) ans.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Pierre Charron, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 299-CA-4392 concernant le renouvellement de contrat d'une professeure régulière (**Larisa V. Shavinina**), laquelle est jointe en appendice.

### **5.8 Projet de suspension des admissions au programme de certificat en traduction professionnelle - 4497**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche soumet au Conseil d'administration la recommandation de la Commission des études à l'effet de suspendre les admissions au programme de certificat en traduction professionnelle - 4497 en raison d'une baisse constante des clientèles au cours des dernières années.

Ce dernier mentionne que depuis la création du baccalauréat en rédaction et traduction (7101) en 1999, et surtout depuis les deux ou trois dernières années, le nombre d'étudiants admis et inscrits au Certificat en traduction

professionnelle (4497) est en baisse constante. Cette situation tient essentiellement à deux facteurs qui, en fait, finissent en quelque sorte par se recouper : d'une part, l'obtention d'un baccalauréat en traduction et en rédaction (seul diplôme reconnu par les ordres professionnels) s'avère plus intéressante que celle d'un deuxième certificat (4497) pour les étudiants ayant déjà obtenu le certificat d'initiation à la traduction professionnelle (4083) et qui veulent poursuivre leurs études; d'autre part, il se trouve que les étudiants qui veulent accéder directement au 4497 en raison de leur expérience professionnelle, mais qui n'ont aucune formation universitaire préalable en traduction (et c'est là le cas de la plupart) doivent de toute manière faire une propédeutique comportant des cours de méthodologie et de terminologie (se rendant alors inévitablement compte que, dans un tel contexte, le baccalauréat devient une option nettement plus logique et intéressante).

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche recommande au Conseil d'administration de suspendre, et ce, à compter du trimestre d'automne 2006 les admissions audit programme.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Pierrette Gaudreau, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 299-CA-4393 concernant le projet de suspension des admissions au programme de certificat en traduction professionnelle - 4497, laquelle est jointe en appendice.

#### **5.9 Projet de suspension des admissions au cheminement coopératif du programme de baccalauréat en informatique - 7033**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche soumet au Conseil d'administration la recommandation de la Commission des études à l'effet de suspendre les admissions au cheminement coopératif du programme de baccalauréat en informatique - 7033 en raison de la très faible fréquentation à ce cheminement.

Ce dernier mentionne que les difficultés d'offrir un trimestre complet de cours obligatoires aux dix (10) étudiants qui cheminent dans le programme coopératif sur cent (100) étudiants inscrits au baccalauréat, ainsi que l'intérêt pour ce cheminement - un (1) seul étudiant s'étant montré intéressé pour l'automne 2006 - justifient la recommandation de suspendre les admissions au cheminement coopératif de ce programme, et ce, à compter du trimestre d'automne 2006.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Jean Vaillancourt, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 299-CA-4394 concernant le projet de suspension des admissions au cheminement coopératif du programme de baccalauréat en informatique - 7033, laquelle est jointe en appendice.

#### **5.10 Projet de restriction de l'offre d'admission au programme de certificat en planification financière, programme général (4731) et programme Mouvement Desjardins (4751)**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche soumet au Conseil d'administration la recommandation de la Commission des études à l'effet de restreindre l'offre d'admission au programme de certificat en planification financière qui a connu d'importantes baisses de fréquentation au cours des dernières années. Le Conseil de module des sciences comptables souhaite cependant pouvoir offrir le programme sur la base de cohortes d'un nombre minimal de 35 nouveaux étudiants inscrits au programme.

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche recommande au Conseil d'administration de restreindre l'offre d'admission audit programme, et ce, à compter du trimestre d'été 2006.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Pierre Charron, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 299-CA-4395 concernant le projet de restriction de l'offre d'admission au programme de certificat en planification financière, programme général (4731) et programme Mouvement Desjardins (4751), laquelle est jointe en appendice.

## **6.- Affaires administratives et financières**

### **6.1 Octroi du titre de « PROFESSEUR HONORAIRE » et du titre de « MEMBRE HONORAIRE » de l'Université du Québec en Outaouais**

Le recteur mentionne que depuis 1988, le Conseil d'administration décerne les titres de « PROFESSEUR HONORAIRE » et de « MEMBRE HONORAIRE » de l'Université du Québec en Outaouais aux membres du personnel enseignant et du personnel non-enseignant qui quittent l'Université et à qui l'Université veut témoigner sa reconnaissance pour leur contribution à la communauté universitaire.

Le recteur, sur recommandation des vice-recteurs concernés et du Secrétaire général, recommande au Conseil d'administration de décerner aux personnes suivantes le titre de :

PROFESSEUR HONORAIRE :

- André Beaucage
- Pierre Jocelyn
- Jean-Marc Meunier
- Jacques-André Lequin
- Monique Labrecque

MEMBRE HONORAIRE :

- Carole Doyon
- Gina Lalonde
- Pierre Roberge
- Lyse Lareau

Après délibérations, sur proposition de monsieur Jean Vaillancourt, appuyée par monsieur Pierre Charron, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 299-CA-4396 concernant l'octroi du titre de « PROFESSEUR HONORAIRE » de l'Université du Québec en Outaouais à monsieur **André Beaucage**, laquelle est jointe en appendice.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Jean Vaillancourt, appuyée par monsieur Pierre Charron, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 299-CA-4397 concernant l'octroi du titre de « PROFESSEUR HONORAIRE » de l'Université du Québec en Outaouais à monsieur **Pierre Jocelyn**, laquelle est jointe en appendice.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Jean Vaillancourt, appuyée par monsieur Pierre Charron, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 299-CA-4398 concernant l'octroi du titre de « PROFESSEUR HONORAIRE » de l'Université du Québec en Outaouais à monsieur **Jean-Marc Meunier**, laquelle est jointe en appendice.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Jean Vaillancourt, appuyée par monsieur Pierre Charron, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 299-CA-4399 concernant l'octroi du titre de « PROFESSEUR HONORAIRE » de l'Université du Québec en Outaouais à monsieur **Jacques-André Lequin**, laquelle est jointe en appendice.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Jean Vaillancourt, appuyée par monsieur Pierre Charron, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 299-CA-4400 concernant l'octroi du titre de « PROFESSEUR HONORAIRE » de l'Université du Québec en Outaouais à madame **Monique Labrecque**, laquelle est jointe en appendice.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Jean Vaillancourt, appuyée par monsieur Pierre Charron, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 299-CA-4401 concernant l'octroi du titre de « MEMBRE HONORAIRE » de l'Université du Québec en Outaouais à madame **Carole Doyon**, laquelle est jointe en appendice.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Jean Vaillancourt, appuyée par monsieur Pierre Charron, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 299-CA-4402 concernant l'octroi du titre de « MEMBRE HONORAIRE » de l'Université du Québec en Outaouais à madame **Gina Lalonde**, laquelle est jointe en appendice.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Jean Vaillancourt, appuyée par monsieur Pierre Charron, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 299-CA-4403 concernant l'octroi du titre de « MEMBRE HONORAIRE » de l'Université du Québec en Outaouais à monsieur **Pierre Roberge**, laquelle est jointe en appendice.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Jean Vaillancourt, appuyée par monsieur Pierre Charron, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 299-CA-4404 concernant l'octroi du titre de « MEMBRE HONORAIRE » de l'Université du Québec en Outaouais à madame **Lyse Lareau**, laquelle est jointe en appendice.

## **6.2 Embauche et nomination du directeur du Service des terrains et bâtiments**

La vice-rectrice à l'administration et aux ressources informe les membres du Conseil d'administration que suite à la démission de la directrice du Service des terrains et

bâtiments, un concours a été ouvert par un affichage interne auprès des employés cadres, et ce, tel que prévu au protocole des cadres. De plus, une annonce dans le journal Le Droit a été diffusée le 5 avril 2006.

Sept (7) candidatures externes ont été reçues et trois (3) ont été retenues pour entrevues. Deux (2) candidats se sont désistés avant les entrevues.

Le troisième candidat, soit monsieur Michel Parent, détenteur d'une maîtrise en gestion de projet, a oeuvré plusieurs années comme directeur général au Fonds régional de solidarité FTQ Outaouais.

La vice-rectrice a reçu ce dernier en entrevue et en recommande l'embauche à titre de directeur du Service des terrains et bâtiments.

Le Conseil d'administration est invité à procéder à l'embauche et à la nomination de monsieur Michel Parent à titre de directeur du Service des terrains et bâtiments pour la période du 19 avril 2006 au 31 mai 2008.

Après délibérations, sur proposition de madame Hélène Grand-Maître, appuyée par monsieur Jean Vaillancourt, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 299-CA-4405 concernant l'embauche et la nomination de monsieur **Michel Parent** au poste de directeur du Service des terrains et bâtiments, laquelle est jointe en appendice.

### **6.3 Nomination du directeur du Centre d'études universitaires des Laurentides (CEUL)**

La vice-rectrice à l'administration et aux ressources rappelle aux membres du Conseil d'administration qu'en janvier 2005, l'Université du Québec en Outaouais créait le Centre d'études universitaires des Laurentides afin de mieux répondre aux besoins de formation universitaire de cette région.

Lors de sa réunion du 20 mars dernier, le Conseil d'administration a procédé à la création d'un poste de cadre, soit celui de Directeur, Développement des services et coordination des études au CEUL. Après analyse, il est suggéré de modifier le titre du poste par celui de : Directeur du Centre d'études universitaires des Laurentides (CEUL) de l'Université du Québec en Outaouais.

Tel que prévu au Protocole des cadres, ce nouveau poste a été affiché à l'interne. Un cadre déjà à l'emploi de l'Université a postulé et sa candidature a été retenue. Il s'agit de monsieur Dominique Charron, dont le premier mandat s'échelonne jusqu'au 31 mai 2009. Jusqu'à ce jour, monsieur Charron occupait le poste d'adjoint au vice-recteur à l'enseignement et à la recherche. Ce dernier en recommande fortement la nomination.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Pierre Charron, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 299-CA-4406 concernant la nomination du directeur du Centre d'études universitaires des Laurentides (CEUL) de l'Université du Québec en Outaouais (monsieur **Dominique Charron**), laquelle est jointe en appendice.

## **7.- Nomination**

### **7.1 Nomination d'un (1) étudiant à la Commission des études**

Le secrétaire général informe les membres du Conseil d'administration que faisant suite à la fin du premier mandat de l'étudiant Alexandre Tremblay à la Commission des études, le Conseil d'administration doit prendre acte de la nomination faite par l'Association générale des étudiants/tes de l'Université du Québec en Outaouais quant à son renouvellement pour un second et dernier mandat.

Le mandat de ce dernier sera de 2 ans, soit du 19 avril 2006 au 18 avril 2008.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Pierre Charron, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 299-CA-4407 concernant la nomination d'un (1) étudiant à la Commission des études de l'Université du Québec en Outaouais (**Alexandre Tremblay**), laquelle est jointe en appendice.

### **8.- Période d'information et questions**

#### Résultats au concours des organismes subventionnaires

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informe le Conseil d'administration que les professeurs de l'UQO ont bien réussi au niveau de l'obtention de subventions de recherche auprès des trois Conseils canadiens de recherche, soit le CRSNG, le CRSH et les IRSC.

### **9.- Dépôt de documents**

9.1 Communiqué de la CREPUQ : « Face à l'urgence de réinvestir dans les universités, un budget décevant et inquiétant ».

9.2 Communiqué de la FQPPU : « Pour les universités, un réinvestissement qui se laisse attendre - Le Fonds des générations, une mesure de diversion ».

9.3 Lettre du MELS du 22 mars 2006 concernant le *Plan d'investissements universitaires 2005-2010*.

### **10.- Prochaine assemblée**

La prochaine réunion ordinaire est prévue pour le mardi 23 mai 2006 à 16 h 30.

### **11.- Levée de l'assemblée**

Sur proposition de madame Hélène Grand-Maître, appuyée par madame Pierrette Gaudreau, il est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 18 h 00.

*Original signé par :*

---

Le président, Serge Labine  
Le secrétaire, Micheline Bondu